

Programme de formation

Public concerné

Infirmières DE

Pré-requis

Aucun pré-requis

Modalités

- Présentiel
- E-learning
- Classe virtuelle
- Mixte

Durée

Heures : 14h

EPP : OUI NON

Profil du formateur

Infirmier expert en environnement conventionnel et réglementaire

Tarif

400 €

Version : 04/2024

Taux moyen de satisfaction : 100%

Taux de réussite post-test : 89%

GESTION DU CABINET : DÉVELOPPER VOTRE ACTIVITÉ LIBÉRALE

(Sous réserve de validation de prise en charge du FIF-PL)

Résumé de la formation

L'exercice libéral séduit de plus en plus d'infirmiers. Pour preuve : chaque année, le nombre de professionnels de santé installés à leur compte est en nette progression. Ces nouveaux installés doivent rapidement appréhender les spécificités de l'exercice libéral : conventionnement, mode d'exercice et contrats, comptabilité et fiscalité, etc. Elles se doivent de bien connaître l'aspect législatif de leur profession afin de l'exercer en respectant ces obligations et les droits de chacun.

Ce thème couvre ainsi des champs très variés et constitue une nécessité pour maîtriser son environnement.

Objectifs de la formation

Cette formation devra permettre à l'apprenant de :

- Appréhender les champs de l'exercice libéral infirmier, son cadre réglementaire, législatif et déontologique
- Être acteur de son entreprise libérale et développer son activité dans de bonnes conditions
- Développer son activité en utilisant avec efficacité le dossier de soins
- Engager sa pratique professionnelle dans une démarche qualité

Méthodes pédagogiques et d'évaluation

La formation est centrée sur les pratiques et vécus professionnelles par des méthodes et techniques pédagogiques alternant théorie et pratique. Nous avons opté pour une digitalisation complète des formations présentielles visualisables (diaporama) sur un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Ce support, unique pour chaque thème, est conceptualisé, par une équipe d'experts qualifiés. Ce moyen vous assure une parfaite et complète appropriation du thème abordé.

Des évaluations intermédiaires dites formatives en fin d'objectif facilitent la mémorisation des éléments clés à retenir. Des pré-test et post tests sont réalisés afin de vous permettre de mesurer la progression de vos acquis.

Dans toutes nos formations, des situations cliniques contextualisées illustrent les contenus. Un livret en format papier vous est remis avec les fiches techniques, procédures, grille d'évaluation cliniques, recueil de données spécifiques ou recommandations etc.

Tous nos formateurs sont des infirmiers formés à la formation spécifique des adultes et sont particulièrement investis aussi bien en pédagogie que sur le thème abordé. Pour finir, vous obtenez une attestation de formation.

Nos formations peuvent être adaptées pour les personnes en situation de handicap. Notre Référente Handicap est à votre disposition pour échanger en toute confidentialité sur votre projet de formation et pour mettre en place les éventuels aménagements spécifiques à prévoir. Contactez notre Référente Handicap, Mme Marion David, à l'adresse suivante : contact@orionsante.fr pour convenir d'un rendez-vous téléphonique.

Orion Santé

10 rue Stanislas Torrents, 13006 Marseille - 04 99 133 500
Délai d'accès à la formation : consultez nos Conditions Générales de Vente sur notre site www.orionsante.fr

Public concerné

Infirmières DE

Pré-requis

Aucun pré-requis

Modalités

- Présentiel
- E-learning
- Classe virtuelle
- Mixte

Durée

Heures : 14h

EPP : OUI NON

Profil du formateur

Infirmier expert en environnement conventionnel et réglementaire

Tarif

400 €

Version : 04/2024

Taux moyen de satisfaction : 100%

Taux de réussite post-test : 89%

GESTION DU CABINET : DÉVELOPPER VOTRE ACTIVITÉ LIBÉRALE

(Sous réserve de validation de prise en charge du FIF-PL)

Objectifs • 1^{ère} demi-journée : 9h - 13h

1. APPRÉHENDER LES CHAMPS DE L'EXERCICE LIBÉRAL INFIRMIER, SON CADRE RÉGLEMENTAIRE, LÉGISLATIF ET DÉONTOLOGIQUE

- Définir l'exercice libéral d'une profession
- Citer les principaux textes législatifs, réglementaires et déontologiques de la profession d'infirmier libéral

2. ÊTRE ACTEUR DE SON ENTREPRISE LIBÉRALE ET DÉVELOPPER SON ACTIVITÉ DANS DE BONNES CONDITIONS

- Lister les différentes étapes pour entamer ou clôturer son activité libérale
- Décrire les procédures en matière de gestion des déchets d'activité de soins à risque infectieux et de prévention des accidents d'exposition au sang (AES)

Objectifs • 2^{ème} demi-journée : 14h - 17h

2. ÊTRE ACTEUR DE SON ENTREPRISE LIBÉRALE ET DÉVELOPPER SON ACTIVITÉ DANS DE BONNES CONDITIONS (suite)

- Décrire les procédures en matière de gestion des déchets d'activité de soins à risque infectieux et de prévention des accidents d'exposition au sang (AES) (suite)
- Citer les règles de collaboration avec différentes structures
- Distinguer les différents types de formations continues auxquelles peuvent prétendre les infirmiers libéraux
- Différencier les différents organismes représentants de la profession

Objectifs • 3^{ème} demi-journée : 9h - 13h

3. DÉVELOPPER SON ACTIVITÉ EN UTILISANT AVEC EFFICACITÉ LE DOSSIER DE SOINS

- Établir une communication adaptée pour transmettre des informations professionnelles pertinentes
- Repérer les éléments réglementaires et législatifs en lien avec le dossier de soins
- Identifier les éléments constitutifs d'un dossier de soins selon les recommandations de bonne pratique
- S'approprier la méthodologie d'élaboration, les outils et supports des transmissions ciblées

Objectifs • 4^{ème} demi-journée : 14h - 17h

3. DÉVELOPPER SON ACTIVITÉ EN UTILISANT AVEC EFFICACITÉ LE DOSSIER DE SOINS (suite)

- Maîtriser l'utilisation du diagramme de soins

4. ENGAGER SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE DANS UNE DÉMARCHE QUALITÉ

- Identifier la plus-value d'une démarche qualité
- Évaluer sa pratique professionnelle pour l'améliorer

Nos formations peuvent être adaptées pour les personnes en situation de handicap. Notre Référente Handicap est à votre disposition pour échanger en toute confidentialité sur votre projet de formation et pour mettre en place les éventuels aménagements spécifiques à prévoir. Contactez notre Référente Handicap, Mme Marion David, à l'adresse suivante : contact@orionsante.fr pour convenir d'un rendez-vous téléphonique.